Image not found or type unknown

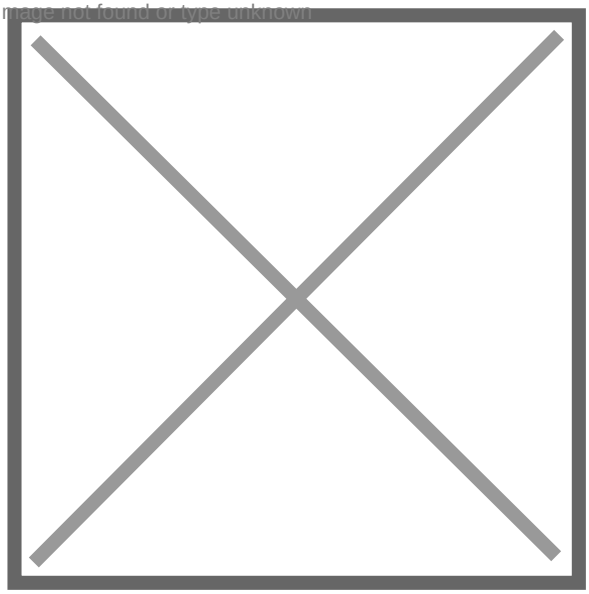

Prime de précarité ou pas??? oo

Par **dadou02**, le **06/07/2009** à **17:08**

Bonjour,

Mon CDD de 8 mois a pris fin le 30 juin, j'étais recruté en tant qu'agent contractuel administratif, mais j'étais payé à la fois par un organisme public (université) et un organisme privé. Apparemment je n'aurai pas le droit à ma prime de précarité...
La ayant terminé mon cdd, je n'ai plus aucune source de revenu à part les Assedic que je recevrais normalement au mois d'octobre. Pouvez vous m'éclairer???

Je vous remercie d'avance.

Dadou

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés